



Lru et prises de photos contre notre gré

Par **slybzh_old**, le **24/11/2007 à 14:05**

Bonjour à tous et toutes.

Vous n'êtes pas sans savoir qu'en ce moment une grogne étudiante s'organise contre le projet relatif aux libertés et responsabilités des universités aussi appelé LRU ou "loi pécesse". Je ne suis pourtant pas là pour vous demander des renseignements sur cette loi. Mon problème est qu'en ce moment, dans notre campus le blocage de la faculté est régulièrement voté en assemblée générale pour les jours de grève. De nombreux étudiants s'appliquent donc à faire respecter ce vote et bloquent la faculté. Mais voilà que notre très cher vice-président a pris l'habitude de nous prendre en photo sur les différents piquets de grève et pendant la mise en place du blocage.

Je me demandais donc s'il avait le droit de prendre ainsi des photos dirigées clairement contre certaines personnes et, surtout, l'usage qu'il pourrait en faire, maintenant et plus tard.

Merci de votre réponse.

Un étudiant en grève